LUNDI 10 JANVIER (lundi parjuré) **les annonces à paraître le lendemain ne seront reçues que jusque trois heures.** 18579

A LA CAISSE D'EPARGNE. — L'administration de la Caisse d'Epargne rappelle aux déposants, possesseurs de livrets excédentaires qu'une séance spéciale a lieu tous les mardis matin en janvier, pour le paiement des intérêts du livret complet (quinze cents francs); les déposants empêchés peuvent faire réclamer au bureau un pouvoir spécial leur permettant de se faire remplacer.

Pour éviter l'encombrement de la séance du dimanche, un pavillon-bureau a été installé dans la cour pour la remise des livrets; il est de plus rappelé que tout livret non réclamé dans la quinzaine sera retourné en port dû aux frais du titulaire (Instruction de 1893 art. 42).

A propos de l'article que nous avons publié, il y a huit jours, sur la Caisse d'Epargne, nous devons ajouter que M. Aimé Delfosse a été vice-président de 1864 à 1887.

Quand au solde dû aux déposants nous avons dit qu'il s'élève à plus de vingt millions.

LA MAISON SPÉCIALE DE STOPPAGE de Mlle Catteau, 30, rue des Fabricants est transférée **24, rue du Collège**, Roubaix. 78546d

A LA « GOUTTE DE LAIT ». — Encore une fête de famille. — Les dames du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance viennent de faire leur deuxième distribution: vingt-huit mères très méritantes leur ont présenté des enfants magnifiques et ont reçu des récompenses très appréciées accompagnées de diplômes d'honneur. Voici les noms des enfants :

Céline Cau, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 14; Jeanne Leboucq, rue de Rocroy prolongée, 7; Pierre Proye, boulevard de Paris, 17; Fernand Quint, rue des Longues-Haies, cour Bonte, 12; Joséphine Chrétien, rue du Cartigny, 159; Alphonse Dhondt, rue de la Limite, 42; Ernest Cambien, rue Ma Campagne, 98; Henri Hage, rue de l'Alma, cour Theiss, 11; Henri Bernard, rue Saint-Joseph, 16; Victor Declercq, rue de Naples, cour Ghesquière, 97; Madeleine Fleurquin, rue Galvani; Raymond Osterlinck, rue Ste-Thérèse, cour Florin; Angèle Debeuf, rue Lalande, 34; Albert Delvoye, rue J.-B. Notte, 66; Marie-Thérèse Moutier, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 70; Agnès Castelain, rue du Fontenoy, cour Caucheteux, 4; Arthur et Robert Naessens (jumeaux), rue Daubenton, 88; Marie Thérèse Decaluwe, rue de l'Arc, 19; Noël Naessens, rue de la Balance, cour Foulon, 1; Suzanne Noé, rue d'Alger, 91; Oscar Martin, rue de la Perche, cour Nuyts, 4; Nelly Prouvost, Grande-Rue, 76 ter; Raymond Fiers, rue de Flandre, cour Algoet, 3; Germaine Denduyt, rue Bernard, cour Sory, 2; Paul Lepers, rue des Longues-Haies, cour Vromant, 20; Oscar Vreulz, rue de Naples, 96; Louis Vitté, rue de Wasquehal, 98; Irma Rosseel, cour Bonte-Platel, 4.

3, PLACE DU TRICHON, Maison Woinet, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, maroquinerie, articles fumeurs, fantaisie, vendus 50 % meilleur marché que partout ailleurs. 78535d

LA TEINTURERIE ANDRÉ MAINCENT, 26, rue du Curé, est transférée **actuellement 20, rue du Vieil-Abreuvoir.** 78312

UNE HORLOGE RÉCLAMÉE. — Depuis deux mois, l'ancienne usine Richard Desrousseaux a été démolie. On sait que la ville on a profité pour mettre à l'alignement la rue de l'Alouette. Un réverbère garni d'une horloge avait été enlevé au coin des rues de l'Alouette et du Grand-Chemin. De nombreux passants habitués à prendre l'heure en cet endroit très fréquenté étaient déçus chaque jour en voyant leur douce manie de consulter la pendule, contrariée.

Il faut espérer que l'horloge va leur être rendue, car le réverbère a été replacé. Il n'y a aucune raison semble-t-il, pour ne pas lui raccrocher son ancienne compagne.

EXPOSITION DE BLANC. — Dimanche prochain 16 janvier Exposition de Blanc de la Maison Spéciale de Blanc, Robichez-Hottiaux, 32, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Lundi 17 janvier et jours suivants : grande mise en vente. 78574

LES EAUX POTABLES. — Par suite du nettoyage de la chaudière des bains de la rue de Rome, cet établissement sera fermé les lundi 10 et mardi 11 janvier.

Sans aucun versement on devient actionnaire de « La Brasserie Roubaisienne », la seule qui remet le plus de bénéfices aux actionnaires. 269

A PARTIR du 1er Janvier les chapelleries seront fermées le dimanche à 5 heures. 77352

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la société anonyme de peignage de la rue du Collège, un plieur de toiles, M. Louis Delfenain, 18 ans, rue et impasse de la Barbe d'Or, 15, a été blessé au pied droit par un cercle de balle. Quinze jours de repos; docteur Dubois.

— Dans l'atelier de teinture et d'apprêt de MM. Browaeys-Degeyter et fils, un apprêteur, M. Louis Bracq, 22 ans, rue de la Limite, 34, s'est blessé à la main gauche avec une aiguille. Vingt jours de repos; docteur Labbe.

— Un aide-chauffeur de MM. Motte et Marquette, teinturiers-apprêteurs, M. Casimir Preux, 23 ans, rue de Denain, cour Dhalluin, 1, s'est fait une forte contusion au thorax en tombant sur une brouette. Quinze jours de repos; docteur Dupré.

NOUS CONSERVONS, et avec raison, certaines traditions familiales. C'est ainsi que la Fête des rois va se célébrer à Paris, et en Province avec le même entrain que le Réveillon de Noël. Comme toujours, le Dubonnet fera florès. Il est d'ailleurs de toutes les fêtes, mais c'est particulièrement à celle des rois qu'il est le bienvenu. Il met en appétit les convives et plus d'un a découvert la fève, grâce à la lucidité que lui avait suggérée notre apéritif national. 3373a

LES PERSONNES QUI CÈDENT OU REPRENNENT UN COMMERCE ont certaines précautions à prendre pour sauvegarder leurs intérêts et être en règle avec les lois du 17 mars et du 1er avril 1909. L'Almanach du « Journal de Roubaix » publie, pages 159-160-161 et 162, un article très intéressant sur la question. En vente 0 fr. 50 l'exemplaire, dans nos bureaux ou à nos vendeurs. 78394

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort à l'âge de 58 ans, de M. Denis-François Dufermont, veuf de Dame Marie Boussemart, demeurant à Roubaix, 12 bis, Grande Place.

Ses funérailles auront lieu mardi 11 courant, à 9 h. 1/2, en l'Eglise St-Martin sa paroisse. 78550d

PHARMACIENS DE GARDE le dimanche 9 janvier 1910. — MM. J. Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir; Vanbrabant, 80-90, rue de France; C. Florquin, 65, rue du Tilleul.

FIN DE SAISON
20 % DE RABAIS sur tous les articles confectionnés.
Mme DEBRAS, Grande-Place, Roubaix. 78547d

CROIX

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « PRÉVOYANTE » CROISIENNE, société de secours mutuels du Patronage Léon XIII, aura lieu dimanche 9 janvier, à 9 heures précises du matin, dans la salle des Jeunes Gens. Ordre du jour: Rapport général par le secrétaire; compte-rendu de l'année 1909; allocution du président.

AUX ALPINS. — La société de préparation militaire « Les Alpins » a renouvelé, pour l'année 1910, ses commissions comme il suit:

Président d'honneur: M. Eugène Duthoit. Commission civile: Président: M. Charles Dupire; secrétaire: C. Leclercq; membres: E. Leveaux, L. Carton. H. Vanneste, L. Fryson.

Commission administrative: Président: Abbé P. Delaeter; moniteur-chef: G. Guiot; aide-moniteur: P. Polleveys; garde magasin: L. Leclercq; armurier: G. Farvacque; chef du matériel: H. Baillieul; secrétaire-adjoint: L. Hens.

Commission technique: Président: G. Guiot; vice-président: Abbé P. Delaeter; membres: C. Leclercq, L. Fryson, P. Polleveys.

PERDU ET RETROUVÉ. — Nous avons appris hier-matin la disparition de la maison paternelle du petit Edouard Candriès, demeurant 7, rue du Nord.

Ses parents le cherchaient en vain quand samedi après-midi, un petit gamin vint dire à Mme Candriès que son fils avait été aperçu près de la ferme Delfosse, à la Makellerie.

La mère s'y rendit aussitôt et fut heureuse d'y retrouver son enfant.

Interrogé sur l'emploi de son temps depuis jeudi, Edouard Candriès a raconté en pleurant qu'il avait joué à la ferme avec d'autres gamins de son âge.

Le soir venu, n'osant pas retourner chez lui, par crainte d'une réprimande, il passa la nuit à la belle étoile, dormant sur la Grand'Place de Croix dans l'embrasure d'une porte.

Vendredi il était retourné à la ferme et avait encore dormi dehors.

Heureux de pouvoir retourner chez lui, il a promis à ses parents de ne plus recommencer.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un contremaître des Glacières Roubaisiennes, M. Emile Legrand, demeurant rue de la Makellerie, a fait une chute par suite d'une glissade et s'est contusionné le nez et les joues.

Dix jours de repos; docteur Lepers.

VOITURES PIPE
18 ET 40 HP 6 CYLINDRES
Nord-Automobile
1, rue Lydéric (Angle de la rue de Valmy)
LILLE - Téléph. 18-38
Vente, renseignements, essais
354 **Location voitures de luxe**

LANNOY

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'usine Motte-Bossut a eu le médius et l'annulaire droits comprimés entre deux organes du métier. Le blessé, Jules Duhamel, 18 ans, demeurant à Leers (Petit-Tourcoing), a reçu les soins de M. Tribou. Repos de 15 jours.

LA FRAUDE. — Deux journaliers, Jules Buffel, 20 ans, et Georges Leclercq, 21 ans, tous deux en résidence à Roubaix, qui étaient nantis de plusieurs kilos de café vert d'origine belge, ont été mis en état d'arrestation par la douane. Tous deux ont été dirigés sur Lille.

NOUS RECOMMANDONS l'**Huile de foie de Morue,** 1re qualité de la **Pharmacie Frémont** de Leers-France. — Les cachets anti-névralgiques L.-F., la boîte 1 fr. 50. 340

LYS

LA FRAUDE. — Deux douaniers de la brigade mobile de Roubaix ont appréhendé près du territoire de Leers, Germaine Varet, 21 ans, journalière à Leers (Belgique), et Paul Pavys, 21 ans, boulanger, en la même résidence.

Ces jeunes gens avaient introduit en France 18 kilos de café vert de provenance étrangère évalués à la somme de 54 francs.

Ils seront conduits à Lille ce matin dimanche.

LE MOUVEMENT DES ETRANGERS PENDANT LE SECOND SEMESTRE 1909. — Il est arrivé en cette commune, pour y prendre résidence, pendant les derniers six mois de l'année 1909: 24 hommes, 26 femmes et 42 enfants de nationalités étrangères, soit un total de 92 étrangers. Dans le même laps de temps ont quitté le pays: 26 hommes, 23 femmes et 40 enfants, tous sujets belges.

Il résulte donc de cette statistique que la population lysoise s'est accrue dans l'espace de six mois de trois personnes d'une autre nationalité que la nôtre.

ARRÊT DE MOTEUR A DISTANCE
Le "Moto-Stop"
Protection sûre des ouvriers et du matériel. — Simplicité. — Cet appareil fonctionne avec le courant d'une pile de sonnerie. Il s'adapte à tous les systèmes de machines. — Représentant à Roubaix: M. Gaston Welcomme, 5, rue Richelieu. 77962

LEÇONS SUR L'ALCOOLISME
par feu le Docteur Alexandre Faidherbe
PRIX 1 FRANC
En vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 77291

Le meilleur sucre blanc est le **SUCRE BÉCHIN;** il se reconnait à sa blancheur et à sa fonte régulière. 77

CARTES DE VISITE

Comme chaque année, la librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs, à l'occasion de la nouvelle année, de jolies cartes de visite, qui se vendent comme prime, à partir du 2 novembre, à des conditions exceptionnelles.

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1,75
100 cartes ivoire (gravure)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (calligraphie)	3,00
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3,50

Dans de jolis coffrets, plus luxueux que les années précédentes, les cartes et les enveloppes gardent leur fraicheur, et quand le coffret est vide, il sert agréablement de boite à mouchoirs, à gants, à bijoux, ou de boite à ouvrage.

Elle fournit également un joli coffret bois contenant :

100 cartes ivoire (typ. et 100 envelop.)	1,75
Même coffret bois (calligraphie)	2,25
Même coffret bois (gravure)	2,75
Même coffret bois deuil (typographie)	3,50
Même coffret bois deuil (calligraphie)	4,00
Même coffret bois deuil (gravure)	4,50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 33, rue Carnot.

Pour les commandes à expédier par poste prière de joindre au mandat, les frais de port, soit : 0,30 par coffret garni; 0,15 par cent cartes; pour recommander le paquet, 0,10 en plus.

WATTRELOS

LES TRAVAUX MUNICIPAUX

Le collecteur de la Vieille Place. — La Grand'Place

« Much ado about nothing », disaient nos jeunes wattrelosiens des cours d'anglais, s'il y avait encore des cours d'anglais à Wattrelos.

« Beaucoup de bruit pour rien! » c'est la réflexion que se feront beaucoup de gens, aujourd'hui que le fameux aqueduc collecteur est arrivé à la hauteur de la Vieille-Place, malgré les sables mouvants, les écroulements, la boue. On se regardait avec des yeux ronds et le mot sinistre de catastrophe roulait de bouche en bouche, il y a quinze jours encore. Rue étroite, terrains mouvants, déviation imprévue au passage à niveau, pluies continuelles, et avec cela les lamentations légitimes des riverains se mêlant à la plainte du vent, l'entrepreneur apostrophé, abreuvé d'aigres réflexions, assailli de lazzis, tout cela n'était pas fait pour avancer le travail.

Enfin, nous sommes arrivés sur la Vieille-Place, et nous sourions... à présent que c'est fini, que le cap est doublé, le temps, par ironie, s'est mis au beau, et les gais rayons du soleil illuminent les visages des excellents riverains de la rue Pierre-Catteau.

Les travaux de la Grand'Place vont leur petit train-train: il n'y a rien qui presse. A l'angle du Café Varrasse, le trottoir vient d'être coupé en courbe élégante et gracieuse, et il en sera fait de même de l'autre côté. L'allée de l'église étant réduite à une largeur raisonnable, les terre-pleins seront plus larges. Le pavage circulaire rendra grand service, car la Grand'Place, en temps de pluie et dégel était un marécage, et il n'y aura plus tant de poussière noire et aveuglante en été. Ce sera d'ailleurs, d'un très joli effet. Il ne manquera sur la Grand'Place, après ces travaux d'embellissement auxquels chacun doit applaudir, — parce qu'il faut être fier de son clocher, — il ne manquera plus que l'ouverture d'une rue parallèle à la rue de la Gare, et une mairie élégante... et pas chère, dont la façade artistique s'étendra du presbytère à la rue du Bureau, sur toute l'étendue et à douze mètres de distance du grand bâtiment de l'Hospice, conformément, d'ailleurs, aux plans soumis au Conseil municipal en novembre dernier, et qui furent jugés d'une conception heureuse et vraiment artistique.

UNE INVASION. — *Trois maraîchers turbulents.* — La famille Aubin Honoré a quitté la semaine dernière la maison qu'elle occupait à la Martinoire. La propriétaire, Mlle Roussel, y a placé un vieux ménage, Edouard Vaneste, 64 ans, et sa femme.

Avant-hier, Honoré, Edouard et Augustin Aubin s'en vinrent assiéger la maison, accompagné du domestique, nommé Prudent, et enlevèrent un lit, une somme de 30 francs, des chemises de femmes, des chemises d'hommes, des caleçons, des draps, le tout représentant une valeur de 163 francs.

Le lendemain de cette invasion, Edouard Honoré revint et remit à une voisine, Adelaïde Marescaux, tout le linge, mais le lit resta à Wasquehal, où la famille Honoré est allée abriter ses dieux lares.

M. Caillet a dressé les procès-verbaux que comportaient les incidents survenus. Les jeunes gens qui en ont fait l'objet y sont d'ailleurs habitués.

VOIR enterrement Léopold II au Cinéma du Laboureur, aujourd'hui et jours suivants. 78497

UNE BARBE DE FLEUVE, grise et embroussaillée, couvrait sa poitrine: sa haute taille un peu voûtée se redressait en entrant dans les magasins, chez Plouvier-Flipo, chez Delerue, boulanger; chez Houttemane, cafetier. Il demanda chez Plouvier du beurre pour mettre sur son pain, et la bonne du café Houttemane, Laure Hasaert, lui donna deux centimes. Arrêté chez Godschalck, quoique médaillé comme engagé des Indes Néerlandaises, il a déclaré se nommer Vital-Léon Perrotte, 59 ans, né à Montreuil-la-Motte (Orne).

SUCCESSIONS, Procès, Assistance judiciaire, Naturalisations, Cessions fonds de commerce. **J. Vanden Bosch,** gradué en droit, rue de Roubaix, à Wattrelos, 5 h. à 7 heures. 76617

TOURCOING

Journée du Dimanche 9 :

Marché.

Musée de dix heures à une heure et de deux à quatre heures.

Caisse d'épargne de neuf heures et demie à midi.

Bibliothèque communale de dix heures à midi.

Bibliothèque populaire de neuf heures à midi.

Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts de neuf heures à midi.

Quatre heures, fête d'escrime, salle des fêtes de l'Hospice.

Théâtre: trois heures, matinée; huit heures, soirée.

Le Lundi du « Parjuré »

Ce que signifie cette fête. — Les coutumes locales

Demain, à Tourcoing, on fête le « parjuré ». On le fête si bien que dans beaucoup d'usines le travail cesse plus tôt, quand il n'est pas complètement interrompu. Et le chômage s'étend même, paraît-il, aux professions administratives, puisque MM. les employés de l'Hôtel de Ville ne manquent pas ce jour-là, de prendre congé. Le « parjuré » n'est certainement pas si populaire que la Saint-Louis ou la Saint-Christophe; toutefois, il a de nombreux, de très nombreux fidèles. C'est une des réjouissances d'hiver, après Noël et le Nouvel An, que la tradition a maintenues depuis des siècles et qui vraisemblablement ne disparaîtra jamais.

En réalité, elle n'est autre que la fête des Rois. Vous connaissez l'histoire évangélique des Mages d'Orient, de couleur diverse, prêtres en Chaldée, devins et grands savants, qui lisaient dans les lignes de la main et dans les mouvements des astres. L'Enfant de Marie venait à peine de naître en l'étable misérable de Bethléem, que l'événement leur fut révélé à tous trois à la fois. Ils se mirent en route ensemble, sur des chameaux chargés de présents qu'ils voulaient offrir au Roi des rois en même temps que leurs hommages de vassalité. Ils saluèrent sur leur chemin le roi Hérode qui régnait en Judée et celui-ci, on sait pourquoi, leur fit promettre qu'après avoir découvert et adoré le miraculeux enfant, ils repasseraient par le palais pour le renseigner à son tour. Mais les Mages, qui n'étaient pas devins pour rien, soupçonnèrent bien vite les intentions d'Hérode; d'un commun accord ils résolurent de se parjurer et de prendre un autre chemin pour retourner dans leurs royaumes. En faisant cela, ils préservaient l'Enfant-Dieu d'une mort cruelle.

La chrétienté ne pouvait manquer de se réjouir de ce stratagème; personne n'a jamais songé à reprocher aux Mages leur serment violé. Au contraire, une fête s'établit et se perpétua en leur honneur. C'est celle que nous célébrons aujourd'hui. Fête des Rois, Parjuré: c'est tout un.

Mais la fête dont nous venons de rappeler l'origine diffère des autres en ce qu'elle se limite au foyer même de la famille. On a coutume de festoyer dans l'intimité, en admettant tout au plus quelques amis. Car il s'agit de se donner un roi et une reine et tout naturellement on tient à faire profiter un de ses proches de la couronne. On tire les rois de diverses façons, soit par billets à la loterie, soit par la fève que la maîtresse de maison a dissimulée dans le gâteau pétri de ses mains. Bien entendu, la fraude s'en mêle souvent, prenant le pas sur le hasard et ménageant la surprise tout en flattant la douce manie d'un aïeul ou quelque ambition légitime d'un invité. Le roi de la fève a des obligations comme ses sujets. Il faut qu'il boive sec pour que les convives puissent crier souvent : Le Roi boit! Car sans cela la gaîté et l'entrain en souffriraient.

Quoi d'étonnant que les poètes aient rimé ces agapes familiales? Gustave Nadaud y a consacré quelques strophes folâtres.

Je suis roi de par la fève
Et mon rêve
Doit durer un soir entier...
C'est d'une insigne faiblesse,
Mais je laisse
Mes scrupules sommeiller.
La flatterie est plus douce
Que la mousse,
Et j'en fais mon oreiller.

La royauté de la fève est éphémère. Quand vient minuit, la couronne vole en éclats et le roi se console en déliant ses sujets de leurs serments. Souvent aussi, raconte Chateaubriand, une fraude, qui redouble l'allégresse des convives, fait toucher la fortune à la fille du lieu et à un fils du voisin dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissent, embarrassés qu'ils sont de la couronne; mais les mères, complices pour les accordailles, sourient, et l'on boit aux futurs fiancés.

Somme toute, quel que soit le mode d'opérer, le même but est atteint pourvu que la gaîté soit vive et qu'on « s'esbaudisse honnestement ». Gardons ces douces coutumes qui firent les délices de nos mères grand'. C'est encore du passé que les meilleurs exemples et les plus profitables leçons nous viennent.

STATISTIQUE SANITAIRE du mois de Décembre

Pendant le mois de décembre écoulé le bureau de l'état-civil a enregistré 120 naissances, 27 mariages, 100 décès et 4 déclarations de mort-nés.

D'après la statistique dressée par le bureau d'hygiène, les décès sont attribués aux maladies et causes suivantes :

Rougeole 2; diphtérie et croup 1; variole 1; grippe 6; tuberculose des poumons 6; autre tuberculose 1; cancer et autres tumeurs malignes 9; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau 12; maladies organiques du cœur 7; bronchite aigüe 3; bronchite chronique 3; pneumonie 5; autres affections de l'appareil respiratoire 10; hernies et obstructions intestinales 2; néphrite et maladie de Bright 5; tumeurs non cancéreuses 1; débilité congénitale et voies de conformation 7; débilité sénile 3; morts violentes 2; suicides 2; autres maladies diverses, inconnues ou mal définies 12.

D'autre part, par âge, les décès se répartissent ainsi : moins d'un an, 14; de 1 à 19 ans 16; de 20 à 39 ans, 6; de 40 à 59 ans, 20; au delà de 60 ans, 44.

LA FÊTE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE. — C'est demain soir, lundi, qu'a lieu à huit heures et demie, dans la salle des Crick-Sicks, la fête, conférence et concert, organisée par le comité tourquennois de l'Alliance Française.

Cette fête est donnée gratuitement sur invitation. Les personnes désireuses de retenir leurs places, peuvent s'adresser chez M. G. Bondue, rue Carnot.

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la semaine écoulée, huit hommes, quatre femmes et six enfants de nationalité étrangère sont arrivés à Tourcoing. Par contre six hommes, quatre femmes et deux enfants étrangers ont quitté la ville.

VOL D'UN BROC DE LAIT. — Une fermière de Mouvaux, Mme Seynaeve, avait abandonné vers six heures du matin, à l'angle des rues d'Austerlitz et du Sergent Bobillot, un broc contenant douze litres de lait. Un malfaiteur en profita pour dérober le broc et son contenu.

Une enquête est ouverte par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement.

MACABRE DÉCOUVERTE. — Vers une heure un quart, samedi après-midi, des ouvriers qui se rendaient à leur travail ont trouvé un petit cadavre d'enfant sur le trottoir du boulevard Gambetta, près du pont de chemin de fer.

M. Rougeron, commissaire de police, prévenu par un passant M. Benjamin Casier, rue de Lorraine, à Roubaix, s'est rendu sur les lieux pour enquêter. Un docteur qui a examiné ce petit cadavre a conclu, qu'il n'y avait pas eu de manœuvres criminelles.

BAINS MUNICIPAUX. — L'établissement des bains, rue du Printemps, sera ouvert au public lundi 10 courant de 8 heures à midi et fermé l'après-midi.

DE L'ACIDE SULFURIQUE DANS L'ŒIL. — Un teinturier de chez MM. Desurmont et fils, rue de Bradford, M. Charles Guermonprez, 66 ans, demeurant à Reckem, en versant de l'acide sulfurique dans un bac a reçu quelques éclaboussures dans l'œil droit. M. le docteur Decherf a constaté une kérato-conjonctivite traumatique, qui nécessitera un repos de quinze jours.

CHUTE SUR UNE CARDE. — Au peignage Floris, de la maison Lorthiois frères, rue Charles Wattinne, un débourreur, M. Georges Derudder, 36 ans, rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos, en tombant sur le bord d'une carde, s'est fait une coupure profonde à l'avant-bras gauche. M. le docteur Decouvelaere a prescrit un repos de quatre semaines.

PAIN BIS MODERNE, 102, rue de Menin. 78578

LA FRAUDE. — Les douaniers de la brigade de Mouvaux-les-Francs, ont arrêté, rue de Bondues, au Brun-Pain, Auguste Billy, 27 ans, mineur, né à Saint-Omer, qui colportait des allumettes étrangères.

D'autre part, les douaniers du Sapin-Vert, ont mis en état d'arrestation Jean Seynaeve, 33 ans, maréchal-ferrant, à Wattrelos, qui était porteur de quinze kilos de café vert. Ces deux fraudeurs ont été transférés à Lille et écroués.

LUNDI 10 JANVIER (lundi parjuré) **les annonces à paraître le lendemain ne seront reçues que jusque trois heures.** 18579

LA MENDICITÉ. — La gendarmerie a arrêté, à la Croix-Rouge, un sieur Adolphe Vivier, 42 ans, ouvrier agricole, qui se livrait à la mendicité. Il a été déféré au parquet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature Motte frères, rue des Piats, un ouvrier, M. Eudoxie Denecker, 40 ans, rue d'Ennetières, à Mouscron, a été contusionné au gros orteil droit par la chute d'un pot. Douze jours de repos; docteur Debuchy.

— Dans le tissage de MM. Bayart frères et neveux, rue Fin-de-la-Guerre, un tisserand, M. François Desrumaux, 55 ans, demeurant rue du Cymbale, a eu le pouce gauche contusionné par un coup de bras de chasse. Dix jours de repos; docteur Vermersch.

Maladies de la POITRINE et de l'ESTOMAC. Dr Bourgois, sptcialiste, rue de Lille, 50. 219

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 9 janvier, à partir de midi: MM. Decouvelaere, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5; Rasse, rue de la Croix-Rouge, 59; Nolf, rue d'Anvers, 22; Levin, rue de Gand, 53.

LA REVUE « CHEZ NOUS ». — Sommaire du n° 35. — Versets d'Evangile. — Autour du berceau. — En marge de nos livres. — Echos du foyer. — Un mois de Collège. — Les soirées du dimanche. — Le Coin des anciens. — Prix de l'abonnement par la poste, 5 fr. 50.

EN VOUS ADRESSANT POUR VOS ARMES A LA MAISON JOIRIS (r. des Puits-l'Eau, 26, TOURNAI, vous achetez en fabriq.

MOUVAUX

BLESSÉ AU GENOU. — Un domestique de M. Grimonpont, marchand de grains à Mouvaux, 32 ans, rue de Lille, à Mouvaux, est tombé d'un camion en déchargeant des sacs de grains et s'est fait une entorse du genou droit. Huit jours de repos; docteur Deldalle.

CIGARES PRIOR partout en Belgique 326

LILLE

La noyée de Saint-André

Sa sœur est disparue

Ainsi que nous l'avions annoncé, le cadavre de la servante Eudoxie Béhagel, que l'on retira du canal de la Deûle, a été autopsié par M. le médecin-légiste Patoir, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Lille.

Des constatations du docteur, il résulte que l'on se trouve en présence d'un suicide.

L'inhumation du corps d'Eudoxie Béhaghel a eu lieu sitôt l'autopsie terminée.

Les parents de la morte qui étaient venus de Méteren pour la conduire au cimetière, avaient encore une douleur à subir. En effet, leur autre fille, Marie, âgée de 23 ans, qui était en service à Saint-André, chez Mlle Lalau, place de l'Eglise, est disparue depuis le 2 janvier sans que l'on sache ce qu'elle est devenue. Elle avait obtenu de sa patronne une permission de deux jours pour aller embrasser ses parents à la nouvelle année.

Elle alla à Méteren et reprit le train pour Lille, le dimanche vers quatre heures de l'après-midi.

Depuis ce temps, on ne l'a pas revue.

UNE COLLISION ENTRE AUTO ET VOITURE. — Il était trois heures du matin, hier, quand le chauffeur, Auguste Coupé, conduisant une auto, se décida à regagner son garage, sa journée terminée.

Après avoir passé à toute vitesse rue de Tournai, venant de la place de la Gare, le chauffeur voulut s'engager rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Malheureusement, en raison de la vitesse acquise, il ne put éviter une voiture de vidanges de la maison Courouble, de Marcq-en-Barœul, qui se trouvait en stationnement.

Avec un fracas épouvantable, l'avant de l'auto vint se démolir contre le lourd véhicule, qui ne bougea même pas.

On n'a heureusement aucun accident de personne à déplorer. Les dégâts causés à l'auto sont importants.

UN NON-LIEU. — M. Houeix, juge d'instruction, vient de clore par un non-lieu l'instruction ouverte contre M. Demoyer, 25 ans, wattman, qui, le 16 novembre dernier, renversa dans la rue des Manneliers, un vieillard, M. Guillewy, 83 ans, représentant de commerce.

M. Guillewy était mort le lendemain de sa chute, des suites de l'accident.

L'ESCROQUERIE AU MARIAGE. — En juin dernier, une jeune dame veuve faisait la connaissance d'un individu d'une quarantaine d'années. Celui-ci, par de jolis propos, parvint à capter sa confiance..., et une somme de 10.000 fr. en titres. Il promit de la marier et partit avec la petite fortune, soi-disant pour préparer leur installation, leur nid, dans une villa de la banlieue de Paris.

Mais l'oiseau parti ne revint plus. Mme A. P... 46 ans, porta plainte à la police, des recherches furent faites sans résultat.

Or, vendredi, M. Lefèvre, commissaire aux délégations judiciaires du Parquet de Lille, recevait une commission rogatoire de M. Chenet, juge d'instruction à Paris, lui demandant d'interroger un jeune homme de Lille qui avait été victime d'une escroquerie. Ce jeune homme s'était rendu à Paris, avait versé une somme de 1.000 francs à titre de cautionnement, et avait reçu en échange un titre des mines coté en bourse 1.012 francs.

Interrogé, il montra le titre. C'était l'un de ceux que le peu délicat fiancé avait dérobé à Mme A. D.... L'individu avait été arrêté à Paris pour d'autres méfaits de ce genre.

L'enquête se poursuit, et l'affaire promet d'être intéressante, car Mme X.... a remis entre les mains du Parquet un coffret que le soi-disant Morel lui avait donné avant son départ, comme garantie. Que contient-il? La justice croit à des titres sans doute volés ou truqués. C'est ce qu'établira l'enquête.

VOL DE BIJOU. — Mlle Léa Delourme, sans profession, demeurant rue Léon-Gambetta, 44 bis, s'absentait un instant de chez elle, samedi matin. A son retour elle constata la disparition d'une bague en or montée en brillants, estimée 200 fr.

La volée s'est plainte au commissariat du 5e arrondissement.

Convois Funèbres

Monsieur Denis-François DUFERMONT, veuf de Dame **Marie BOUSSEMART,** décédé à Roubaix, le 7 Janvier 1910. Messe de Convoi **Lundi 10 janvier, à 8 heures 1/2.** Convoi et Service Solennels **Mardi 11 janvier, à 9 heures 1/2,** église **Saint-Martin.** Les Vigiles même jour, à 5 heures. Assemblée, Grande-Place, 12 bis, Roubaix. 78949

Monsieur Théophile LIÉBERT, époux de dame **DEBUCQUOI,** décédé à Roubaix, le 7 janvier 1910, dans sa 56e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels **Lundi 10 courants, à 8 heures 1/2,** église **Saint-Jean-Baptiste,** sa paroisse, Rx. Assemblée rue Carpeaux, 3. 78534d

Madame Emile BOUZIN, née Florence-Elise DELEHAYE, décédée à Croix, le 8 janvier, dans sa 63e année, munie des Sacrements. Nocturne et Laudes seront chantés le **Mardi 11 courant, à 9 h.** Convoi et Service Solennels, le **Mardi 11 courant, à 10 heures,** église **Saint-Martin,** à Croix, sa paroisse. Assemblée 69, Grande-Rue, Croix 78548d

Monsieur Auguste VANNESTE, époux de **Madame DEMUYNCK,** décédé à Roubaix, le 6 janvier 1910, dans sa 58e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **Lundi 10 courant, à 9 heures,** église du **Très-Saint-Rédempteur,** sa paroisse, à Rx. Assemblée, rue Lannes, 7. 78496d

Messes et Obits

Madame D'HÉEDÈNE, née **Philomène VANDENBOGAERDE,** décédée à Roubaix, le 27 novembre 1909, dans sa 39e année, administrée des Sacrements. Obit Solennel du Mois, **Lundi 10 janvier 1910, à 9 h. 1/2,** église **Saint-Joseph,** à Rx. 78495d

Mademoiselle Madeleine CHRÉTIEN, décédée accidentellement à Roubaix, le 1er décembre 1909, à l'âge de 14 ans, administrée des Sacrements. Obit Solennel du Mois, **Lundi 10 janvier 1910, à 8 h.,** église **Saint-Martin, Roubaix.** 78494d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

CONCERTS & SPECTACLES

Vaudeville : "La Barricade"

pièce en 4 actes de M. Paul Bourget

Nous avons publié une analyse du drame émouvant que M. Paul Bourget vient de faire jouer au Vaudeville où il a obtenu un vif succès.

Ce drame où M. Paul Bourget pose et résout de redoutables problèmes a trouvé dans la troupe du Vaudeville une interprétation de premier ordre. M. Lérand a composé avec une sobriété saisissante le personnage du patron qui accepte la lutte. M. Louis Gauthier a prêté au contremaître Langouët sa fougue juvénile et sa chaleur communicative; il a été très applaudi. On a fait le plus vif et le plus légitime succès à M. Joffre, qui a rendu avec un art incomparable et un sens exquis du pittoresque la bonhomie malicieuse, la cordiale franchise, la simple bravoure de l'excellent père Gaucheron; M. Baron fils a donné toute la gaminerie qui convient à un secrétaire de syndicat qui allume la guerre sociale pour se divertir, et qui ne perd pas à ce jeu.

On a apprécié la dignité de M. Maurice Luguet dans le rôle de M. Tardieu et l'émotion de M. Lacroix dans celui de Philippe Breschard. Mme Yvonne de Bray a mis dans le personnage de Louise Mairet tout le charme de la poésie populaire et Mme Marguerite Carèze fut en Cécile Tardieu une très gentille ingénue. On ne peut que complimenter enfin l'élégante et fine Nelly Cormon. M. Levesque, compagnon plein de fantaisie, et Mlle Ellen Andrée, amusante en vieille femme d'ouvrier.

ROUBAIX

—— *A l'Hippodrome.* — Pour sa septième représentation d'abonnement, M. Ch. Baret donnera aujourd'hui, dimanche en matinée, à 3 h.1/2 « Le Stradivarius » de Max Maurey et l'« Alibi » de Trarieux.

La pièce de Max Maurey met à la scène des personnages qui cherchent à se duper réciproquement et qui finalement se tirent avantageusement d'affaire, un homme de bonne foi étant finalement dupé au profit de celui qui semble devoir être la victime. Les situations, poussées jusqu'au bout de la plaisanterie, sont divertissantes, bien qu'elles donnent une triste idée de l'honnêteté humaine.

L'« Alibi », qui donna lieu à une violente polémique entre son auteur et le critique M. Nozière, est une œuvre très consciencieuse. Les caractères y sont fortement accentués et l'action est attachante et émouvante. La situation du capitaine Laroche ayant à réparer une erreur judiciaire vis-à-vis d'un lieutenant qui a porté atteinte à son honneur est vraiment angoissante et Trarieux l'a dessiné d'un pinceau sûr et vigoureux.

—— *Théâtre de Roubaix-Fontenoy.* — Direction: Paul Douai (6e année). — C'est aujourd'hui dimanche, en matinée à 3 heures et demie, et en soirée à 8 heures et demie, que la Troupe des Folies Dramatiques de Paris donnera deux représentations du formidable succès de fou-rire: *Une Femme de Feu,* vaudeville en trois actes. On commencera par *Le Plongeon,* comédie en un acte.

Prix ordinaire des places. Location rue Richard-Lenoir, 25.

—— *Salle des fêtes Sainte-Cécile.* — C'est aujourd'hui, dimanche, les débuts du nouveau programme du merveilleux cinéma de la rue Saint-Georges, qui sera certes l'un des plus intéressants que l'on ait vus à Roubaix. Toutes les émotions seront données dans ce spectacle grandiose, depuis les frissons d'épouvante procurés par les superbes vues dramatiques, jusqu'à la folle gaieté, présentée par les amusantes scènes qui provoquent un fou rire. Ce sera un spectacle absolument merveilleux et les scènes présentées seront d'ailleurs bien supérieures à tout ce que l'on pourrait dire.

—— **Union des Travailleurs.** — Voici le programme du concert qui sera donné par l'« Union des Travailleurs » lundi, à huit heures du soir, au Théâtre du Fontenoy :

1. « Les Bateleurs », Union des Travailleurs; 2. « Carmen », Louis Masse; 3. « Vêpres Siciliennes » H. Pollet; 4. Dufrany, chanteur de genre; 5. « La Fée des Neiges », Union des Travailleurs; 6. « Strophes de Mariotty », L. Masse; 7. « Don Carlos », H. Pollet; 8. Dufrany, chanteur de genre.

—— *Le Club Musical des X* donnera aujourd'hui, à quatre heures et demie, un grand concert de gala, Brasserie du Gymnase, rue du Grand-Chemin, 8, avec le concours des meilleurs artistes de la région, de M. Baer, des Concerts de Paris, transformiste-imitateur, et de M. Florent Lemaire.

Roland, une scène héroï-comique de Georges Courteline, sera jouée pour la première fois à Roubaix.

A l'issue du concert, grand bal de famille, à sept heures et demie très précises. (Orchestre des frères Prez). Le prix d'entrée est fixé à 0.25 pour le concert et à 0.50 pour le bal, par personne.

TOURCOING

—— *Théâtre municipal de Tourcoing.* — Direction Santara frères (2e année). — Dimanche 9 janvier, grande matinée à 3 heures : « La Poupée », opéra-comique en 4 actes; paroles de Maurice Ordonneau; musique de E. Audran. Orchestre complet sous la direction de M. Paul Flon, premier chef d'orchestre.

—Lundi 10 janvier (bureaux: 7 h. 1/2; rideau: 8 h.), représentation à prix réduits: « Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple », grand drame populaire en 6 actes de A. D'Ennery. On commencera par un vaudeville du répertoire.

Prix des places pour cette représentation: Fauteuils: 2 fr.; premières galeries (face): 1 fr.; premières galeries (côté): 0 fr. 75; deuxièmes galeries: 0 fr. 50.

La location est ouverte dès à présent pour ces deux représentations.

Un service de tramways est assuré après le spectacle. Lettres E et M.

THEATRE DE ROUBAIX (FONTENOY)
Direction : Paul DOUAI. (6e année).

Dimanche 9 janvier, en matinée à 3 h. 1/2 et en soirée à 8 h. 1/2: L'immense succès de fou-rire : **UNE FEMME DE FEU,** vaudeville, en 3 actes. On commencera par : **LE PLONGEON,** comédie en 1 acte. — Prix ordinaires des places. — Location, rue Richard-Lenoir, 25. 78417

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Aujourd'hui dimanche séances de 3 h. à minuit avec débuts du nouveau programme composé de toutes les nouveautés et vues chantantes par un de nos meilleurs artistes roubaisiens.

Qui donc n'a entendu autour de lui faire l'éloge du « Cinéma de la rue St-Georges » ? C'est que la direction qui s'efforce d'offrir au public des attractions vraiment intéressantes, a atteint largement son but, car elle ne recule devant aucun sacrifice pour donner toutes les nouveautés cinématographiques. Citons tout particulièrement.

Drames : *Les Episodes de Guerre Napolitaine, Diapason 1 l'un des meilleurs artistes roubaisiens cheantera « Le Drapeau ».*

Bara le petit tambour de la République; Chanson d'amour, Sans abri, Le mur sanglant, La complice, Fin du tuyau, Chercheur d'or, Cœur de soldat, Pauvre forçat, Ménage de la mer, Un baiser traître.

Actualités : Fabrique de pulpes à papier.

Comique : Le monsieur qui a mangé du Kangourou, Dupoirat a perdu sa belle-mère. Les deux messieurs White, Vengeance de domestique, Calino aux bains de mer, Policier malgré lui, Lettre anonyme, Divertissements chinois, Furrot pochard.

Féeries : Métamorphose du mégot. 78527d

SALLE ARTISTIQUE 59, Rue des Champs, Roubaix.

Aujourd'hui matinée de 3 h. 1/2 à 7 heures, Soirée de 8 heures à 11 heures 1/2.

Comme il a été annoncé hier, M. Henri Suys directeur de l'Universel Cinéma, a rapporté des vues sensationnelles, pour n'en citer que quelques-unes : L'Héroïne sous Napoléon Ier; Le Cœur d'une Mère; Idylle Corinthienne; L'Enfant trouvé; tous drames du plus grand effet. Côté comique, Gribouille, se chargera de cette partie.

Entrée Fauteuils : 1 fr. ; Secondes : 0 fr. 50 donnant droit à une consommation. 78555d

GRAND BAL tous les Dimanches et Fêtes. 111, Grande-Rue. Entrée 0 fr. 30 7856

BRASSERIE DES FAMILLES, à Tourcoing
18, rue de Tournai, 3, Place des Halles

Dimanche 9 janvier, à 3 heures, Cinéma avec chant et orchestre. Magnifique programme. A 5 h. 1/2, Grand Concert, M. Derinys, chanteur à voix; Mme Landry, chanteuse à voix. La Troupe Boost's (4 personnes) acrobates sauteurs. *Leclercq* comique à transformations. Les Landry, duettistes à voix. Timnar, comique du kursaal de Paris. *Les Max Holly's comédiens fantaisistes dans leurs œuvres et créations.* Cinéma, dernières nouveautés. — Lundi 10 janvier, à 8 heures Cinéma avec chant et orchestre. 78526d

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 8 janvier
Présidence de M. Meusy, vice-président

Y A-T-IL EU FAUX TÉMOIGNAGE? — Emile Buyssens, 28 ans, rattacheur, à Tourcoing, rue de Béthune, maisons Loridan, et Henri Scritte, 47 ans, chef magasinier, à Tourcoing, rue d'Anvers, 72, sont traduits devant le tribunal, le premier pour avoir commis un faux témoignage, le 30 septembre dernier, devant M. Auriol, juge de paix de Tourcoing, et le second pour avoir suborné ce témoin.

Le plaignant est un sieur Henri Knöckaert, 40 ans, employé à l'ébouage municipal, et cabaretier rue de Lille, 103, à Tourcoing.

Il y a un an, Knockaert a repris le cabaret tenu précédemment par son beau-frère, Henri Scritte, rue de Lille, 103.

Scritte prétendit qu'à la suite de cession Knockaert lui devait une somme de 39 fr. 90 et pour obtenir paiement il l'assigna en justice de paix.

Buyssens vint témoigner devant M. le juge de paix qu'il avait été témoin de l'accord verbal par lequel Knockaert s'engageait à payer à son beau-frère une somme de 39 fr. 90 pour reprise de marchandises diverses.

Sur ce témoignage Knockaert fut condamné au paiement de 39 fr. 90 par jugement du 7 octobre.

Peu après, Buyssens reconnut devant quelques personnes envoyées par Knockaert qu'il avait, à l'instigation de Scritte, commis un faux témoignage.

Une instruction fut ouverte et Buyssens maintint ses aveux. Cependant, il dut reconnaître qu'au moment où il avait reconnu le faux témoignage devant les représentants de Knockaert, il avait été l'objet de menaces.

Buyssens n'a pas comparu à l'audience.

Scritte n'a cessé de protester de son innocence et il renouvelle ses déclarations devant le tribunal.

Me Dumortier, avocat de Scritte, soutient que ce n'est que par l'effet des menaces dont il a été l'objet que Buyssens a faussement reconnu avoir fait un faux témoignage. La créance de Scritte sur Knockaert serait sérieuse et réelle. Il demande l'acquittement de son client.

Le jugement sera rendu à huitaine.

LE DANGER DES MAUVAISES LECTURES. — Les nombreuses brochures qui se vendent un peu partout, dans lesquelles il n'est question que d'exploits de policiers et de voleurs, troublent très souvent l'imagination des jeunes gens et les déterminent parfois à imiter les héros de ces ouvrages. C'est ce qui s'est produit pour Marcel Gœmans, 17 ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, qui, depuis longtemps, lisait avidement chaque semaine des publications de mauvais goût. Il perdit ainsi la notion du devoir et commit des méfaits pour lesquels il comparaît devant les juges.

En novembre dernier il déroba 6 francs dans le compteur à gaz de M. Delneste, à Lys-lez-Lannoy. La culpabilité du jeune homme fut démontrée et on eu le tort de ne pas avertir de ces faits les parents qui auraient probablement empêché le retour de pareils incidents.

Le 2 décembre, Gœmans déroba des journaux au préjudice de Mme Dubus, marchande de journaux à Lys.

Enfin, il commit deux graves cambriolages, l'un chez Mlle Gavary, institutrice à Lys, à qui il déroba 38 francs, et chez M. Ladsous, où il s'introduisit par effraction.

Ce dernier méfait amena l'arestation du jeune homme qui passa des aveux complets.

Son père, un homme honorable, a réparé tout le préjudice souffert par les plaignants.

Gœmans est acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à son père.

Défenseur: Me Parmentier, avocat.

GARDE-BARRIÈRE IMPRUDENTE. — Mme Eléonore Gillé, 36 ans, garde-barrière à Halluin, est traduite devant le tribunal comme auteur responsable de l'accident survenu le 7 décembre, au passage à niveau d'Halluin.

Cette personne est bien notée et jusqu'ici elle n'avait commis aucune faute professionnelle.

Le jour de l'accident, au moment du passage du tram, vers cinq heures, la pendule de la garde-barrière s'était arrêtée et elle affirme que la sonnerie annonçant le passage du train n'avait pas fonctionné.

Les barrières ne furent pas fermées et M. Jules Decottignies, 68 ans, voiturier au service de MM. Lemaitre et Demestère, rue du Moulin, à Halluin, s'engagea avec un attelage dans le passage à niveau, lorsqu'un train apparut à une courte distance.

M. Decottignies fit avancer rapidement ses chevaux, mais le camion fut quand même atteint à l'arrière. M. Decottignies fut assez heureux pour se garer, mais néanmoins il fut assez violemment bousculé et subit une incapacité de travail de plusieurs jours.

Les dégâts matériels subis par l'équipage de M. Decottignies s'élèvent à 900 francs environ.

Mme Gillé est condamnée à 25 fr. d'amende.

Défenseur : Me Théry, avocat.